

**Bâtiment de la salle de gym Pontet 57 (Saturne) - Rénovations intérieures -
Demande de crédit**

AU CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS / VD

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

En 1999, face à l'état de dégradation des bétons extérieurs du bâtiment de la salle de gym Pontet 57 (Saturne), la Municipalité s'est retrouvée face aux choix suivants :

- Laisser le bâtiment en l'état et prévoir sa démolition prochaine et son remplacement.
- Entreprendre les travaux nécessaires à son maintien, tout en tenant compte du fait que la salle n'est pas adaptée aux normes actuelles d'exploitation.

C'est la 2^{ème} option qui a alors été choisie et des travaux de réfections ont été entrepris, soit :

- En 2000, assainissement du béton des piliers et de la dalle sur l'allée conduisant au collège Saturne ⇒ Préavis N° 6/1999 (Fr. 90'000.--).
- En 2001, transformation de la chaufferie, sise au sous-sol du bâtiment, en sous-station du chauffage à distance (production de chaleur dans le collège Mars) ⇒ Préavis N° 6/2001 (Fr. 178'000.--).

2. POURSUITE DE LA RENOVATION

La poursuite de la rénovation du bâtiment est rendue nécessaire en raison principalement de l'état des fenêtres, du sol de la salle de gym, de l'accès au local d'engins et de divers autres éléments de vétusté qui rendent la salle déficiente à l'exploitation, inconfortable voire même localement dangereuse.

L'étape qui fait l'objet du présent préavis concerne des rénovations intérieures et le remplacement des fenêtres. Les réfections des façades et de la toiture seront entreprises ultérieurement.

Pour mener à bien la réalisation des travaux prévus, l'atelier d'architecture Eicher & Bianchi à Bussigny a été mandaté.

Celui-ci a mené l'étude qui a abouti au devis général présenté au chapitre 4.

Les options de la rénovation ont été fixées en concertation avec le personnel de conciergerie et les maîtres de sports.

3. TRAVAUX PROJETES

Salle de gym :

- Sol : remplacement.
- Parois : remplacement des fenêtres, isolation thermique intérieure avec revêtement, remplacement des corps de chauffe, isolation phonique renforcée côté appartement.
- Plafond : isolation thermique complète sur dalle, absorption phonique sous dalle et rénovation de l'éclairage.
- Engins de gymnastique : remplacement ou dépose et repose pour les engins réutilisables.
- Local d'engins : transformation des accès et rénovation des parois à l'intérieur, isolation.
- Sonorisation : remplacement du matériel.

Vestiaires et douches :

- Remplacement et déplacement des corps de chauffe.
- Remplacement des pommes de douches.
- Installation de chasse d'eau.
- Remplacement des fenêtres.

Appartement :

- Remplacement des fenêtres.
- Traitement d'un problème d'humidité dans la salle de bain.

Divers :

- Remplacement des portes d'entrée (salle de gym et appartement).
- Peinture dans les locaux rénovés au rez.

4. DEVIS GENERAL

CFC 211	Maçonnerie	Fr.	32'000.--
CFC 221	Fenêtres	Fr.	94'000.--
CFC 228	Stores à lamelles	Fr.	3'500.--
CFC 230	Installations électriques	Fr.	34'000.--
CFC 240	Installations de chauffage	Fr.	37'000.--
CFC 250	Installations sanitaires	Fr.	10'100.--
CFC 271	Plâtrerie-peinture	Fr.	16'800.--
CFC 272	Serrurerie	Fr.	18'800.--
CFC 273	Menuiserie	Fr.	84'400.--
CFC 281	Revêtement de sol	Fr.	75'500.--
CFC 283	Plafonds	Fr.	39'500.--
CFC 287	Nettoyage	Fr.	2'000.--
CFC 291	Honoraires d'architecte (phase exécution)	Fr.	31'500.--
CFC 292	Honoraires d'ingénieur civil	Fr.	2'300.--
CFC 294	Honoraires d'ingénieur en chauffage (phase exécution)	Fr.	4'100.--
CFC 300	Equipement d'exploitation (engins)	Fr.	39'000.--
CFC 524	Frais de reproduction	Fr.	1'600.--
	Divers et imprévus (5 % environ)	Fr.	<u>25'945.--</u>
		Fr.	552'045.--
	TVA 7,6 %	Fr.	<u>41'955.--</u>
	Montant du crédit demandé	Fr.	594'000.-- =====

5. PLANNING DES TRAVAUX

La période du chantier est programmée pour les vacances scolaires d'été. Vu l'ampleur de celui-ci, un débordement est à prévoir, soit à la fin du mois de juin, soit au début du mois de septembre 2002.

6. FINANCEMENT

La salle ne répondant pas aux normes actuelles fixées par l'Etat, il n'y a pas à attendre de subside cantonal. Par contre, une demande de subvention sera adressée à la société du Sport Toto.

Cet investissement de **Fr. 594'000.--**, prévu au plan des investissements en 2002 (cpte 503.5030.541), sera financé par la trésorerie courante.

Ledit investissement n'entraîne pas de modifications des frais d'exploitation, mis à part une légère économie d'énergie.

L'amortissement comptable s'effectuera à raison de **Fr. 20'000.--** par année, dès la fin des travaux.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal no 5/2002;
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

DECIDE

1. D'approuver le projet de rénovations intérieures de la salle de gym Pontet 57 (Saturne).
2. D'accorder à la Municipalité un crédit de construction de **Fr. 594'000.--** pour sa réalisation.

Le financement sera assuré conformément au chapitre 6 du préavis.

* * * * *

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 17 décembre 2001.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

(L.S.)

P. Kaelin

J. Bertoliatti

Délégués municipaux à convoquer :

- M. E. Logoz, section des bâtiments
- M. P. Kaelin, Syndic, section des finances